ADAPEI 35

« Les Papillons Blancs d'Ille et Vilaine »

Siège Social : Rue Kerautret Botmel - CS 7448 - 35 044 RENNES Cedex
Association Loi du 1er juillet 1901

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

ADAPEI 35
« Les Papillons Blancs d'Ille et Vilaine »

Exercice clos le 31 décembre 2008

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ADAPEI 35 – Les Papillons Blancs d'Ille-et-Vilaine, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

Estimations comptables

Votre Association constitue des provisions pour risques et charges et des fonds dédiés. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par l'Association et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Règles et principes comptables

La note A1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables applicables à votre Association. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié de ces règles et méthodes et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels

Fait à Rennes, le 15 juin 2009

Le commissaire aux comptes

MAZARS

Didier Martin

ADAPEI 35 - siège
17 rue Kerautret Botmel
CS 74428
35044 - RENNES CEDEX

Montants en K€

ACTIF		2008			2007
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Montant Net
Actif Immobilisé					
Immobilisations Incorporelles					
Frais d'établissement		153	127	26	43
Autres Immobilisations incorporelles		169	134	35	41
Immobilisations Incorporelles en cours					
Immobilisations Corporelles					
Terrains		3 737	472	3 265	3 244
Constructions		51 497	21 564	29 933	29 330
Installations techniques, matériel et outillage		6 794	5 410	1 384	1 458
Autres Immobilisations Corporelles		11 012	8 281	2 731	2 796
Immobilisations Corporelles en cours		1 586		1 586	1 621
Avances et acomptes		7		7	9
Immobilisations Financières					
Participations et créances rattachées à des participations		34		34	32
Autres titres immobilisés		1		1	1
Prêts		28		28	41
Autres Immobilisations financières		63		63	67
	TOTAL I	75 081	35 988	39 093	38 683
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Matières premières et fournitures		161		161	164
Autres approvisionnements					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis		143		143	79
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commande		23		23	18
Créances (1)					
Usagers et comptes rattachés		5 631	1 329	4 302	4 218
Autres créances		2 085		2 085	786
Valeurs mobilières de placement		3 012		3 012	3 940
Disponibilités		7 109		7 109	3 298
Charges constatées d'avance		199		199	181
	TOTAL II	18 363	1 329	17 034	12 684
Charges à répartir sur plusieurs exercices	TOTAL III	5		5	
Primes de remboursement des obligations	TOTAL IV				
Ecart de conversion (actif)	TOTAL V				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		93 449	37 317	56 132	51 367
(1) Dont à moins d'un an :					

ADAPEI 35 - siège
17 rue Kerautret Botmel
CS 74428
35044 - RENNES CEDEX

Montants en K€

PASSIF	2008	2007
Fonds associatifs		
Fonds Propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	9 080	8 921
Ecarts de réévaluation	0	0
Réserves	10 727	9 513
Report à nouveau	-3 706	-3 073
Résultat de l'exercice	145	-365
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports	193	192
- Legs et donations	137	137
- Résultat sous contrôle de tiers financeur	0	0
- Report à nouveau sous contrôle de tiers financeur	79	973
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 862	2 832
Provisions réglementées	1 497	1 287
Droit des propriétaires		
TOTAL I	**21 014**	**20 417**
Provisions pour Risques	1 276	1 248
Provisions pour Charges	309	217
TOTAL II	**1 585**	**1 465**
Fonds dédiés		
sur subventions de fonctionnement	3 783	
sur autres ressources	4	2 882
TOTAL III	**3 787**	**2 882**
Dettes (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	20 804	17 828
Emprunts et dettes financières divers	86	56
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 543	1 692
Dettes sociales et fiscales	6 224	6 341
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	495	348
Autres dettes	577	338
Produits constatés d'avance	12	
TOTAL IV	**29 746**	**26 603**
Ecart de conversion (passif) TOTAL V		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**56 132**	**51 367**
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.		

Montants en K€

CHARGES	2008	2007
Charges d'exploitation		
Achats de marchandise	3	2
variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures	1 042	883
variation de stock	3	1
Achats d'autres approvisionnements	604	776
variation de stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	3 830	3 538
Sous-traitance		
Services extérieurs et autres	9 036	8 337
Impôts, taxes et versements assimilés	3 098	2 947
Charges de personnel		
- salaires et traitements	24 861	24 164
- charges sociales	10 697	10 395
Dotations aux amortissements et provisions		
Dotations aux amortissements des immobilisations:	3 664	3 604
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant	4	1
- pour risques et charges d'exploitation	366	173
Dotations aux fonds dédiés		
Autres charges	1 396	1 158
TOTAL I	**58 604**	**55 979**
Charges financières		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	810	727
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement		
TOTAL II	**810**	**727**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	41	116
Sur opérations en capital	42	41
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	303	895
TOTAL III	**386**	**1 052**
Impôts sur les sociétés TOTAL IV		
Engagements à réaliser sur ressources affectées TOTAL V	**1 208**	**263**
Reprise de résultat N-2		860
TOTAL DES CHARGES	**61 008**	**58 881**
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	145	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	**61 153**	**58 881**

Montants en K€

PRODUITS	2008	2007
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	2	
Production vendue		
- prestations de services	2 847	2 913
- divers	5 193	5 092
Production stockée ou déstockage de production	64	-30
Production immobilisée	2	1
Dotations et produits de tarification	49 933	46 904
Participations aux frais d'hébergement		
Subventions d'exploitations et participations	78	96
Reprises sur amortissements et provisions	277	276
Reprises sur fonds dédiés		
Transferts de charges	48	9
Autres produits	1 603	1 296
TOTAL I	**60 047**	**56 557**
Produits financiers		
De participations et des immobilisations financières	1	9
Revenus des valeurs mobilière de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	236	219
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Diffèrences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		14
TOTAL II	**237**	**242**
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	172	823
Sur opérations en capital	337	378
Reprises sur provisions réglementées et transferts de charges	57	12
TOTAL III	**566**	**1 213**
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs TOTAL IV	**303**	305
Reprise résultat N-2		199
TOTAL DES PRODUITS	**61 153**	**58 516**
RESULTAT DEBITEUR = Déficit		365
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**61 153**	**58 881**

ADAPEI d'ILLE et VILAINE

Rue Kerautret Botmel

CS 74 428

35044 RENNES CEDEX

ANNEXE AU BILAN de l'exercice 2008

MODES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION COMPTABLE

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON AVEC L'EXERCICE PRÉCÉDENT

SOMMAIRE

A - MODES ET METHODES D'EVALUATION 3

A1 – Conventions générales

A2 – Immobilisations corporelles

A3 – Fonds dédiés

B – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 5

B1 – Evolution des établissements et services

B2 – Convention avec le Conseil Général

B3 – Fiscalité

B4 – Résultats de l'exercice

C – NOTES EXPLICATIVES DE CERTAINS POSTES 7

C1- Comptes de régularisation rattachés aux postes de créances et charges constatées d'avance

C2 - Comptes de régularisation rattachés aux postes de dettes et produits constatés d'avance

C3 – Tableau de mouvement des immobilisations

C4 – Tableau de mouvement des amortissements

C5 – Etat des échéances des créances et dettes

C6 – Tableau de passage des fonds propres

C7 – Tableau de mouvement des provisions et dépréciations

C8 – Tableau de mouvement des fonds dédiés

D – ENGAGEMENTS HORS BILAN 11

D1 – Dettes garanties par des sûretés réelles

D2 – Crédit-bail

D3 – Réservations de places

D4 – Engagements liés aux départs en retraite

D5 – Legs Chanel

D6 – Droits individuels à formation

D7 – Instruments financiers

E – AUTRES INFORMATIONS 13

E1 – Valorisation des contributions volontaires

E2 – Plus-values latentes

E3 – Nombre de salariés de l'association

F – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 14

A - MODES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

A-1 : Conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur un autre**
- **Les points soulevés en 2004 quant au traitement des comptes de 2003 et qui avaient fait l'objet d'un retraitement pour 2004 ont été respectés**
- **Indépendance des exercices**

et ce, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
L'association applique la règle de l'affectation du résultat de la gestion conventionnée selon l'instruction comptable M 22 et, en termes d'affectation des résultats, elle distingue les résultats liés à l'activité en gestion libre des résultats soumis à approbation par le Préfet ou le Président du conseil général.

Toutefois, pour tenir compte des dispositions de la Convention entre le président du conseil Général et l'ADAPEI portant sur la Gestion budgétaire des Etablissements et Services à compétence Conseil Général, les résultats des dits établissements qui étaient antérieurement en gestion contrôlée sont comptabilisés en Gestion libre puisque non soumis à reprise des tiers financeurs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des différents actifs en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice ont été arrêtés et présentés conformément :

- aux dispositions du règlement N° 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations,
- aux dispositions du plan comptable des associations modifié le 17/12/98 et du 8 Avril 1999.

A-2 : Immobilisations corporelles

Les durées d'amortissement correspondent à la durée de vie du bien soit :

Logiciels	1 à 3 ans
Constructions	25 à 50 ans
Agencements et aménagements des constructions	7 à 15 ans
Agencements divers	5 à 15 ans
Matériel et outillage	2 à 5 ans
Matériel de transport	5 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	5 à 10 ans

A-3 : Fonds dédiés

Les fonds dédiés correspondent aux contrats d'objectifs et d'investissements souscrits avec les organismes de contrôle.

Ces fonds dédiés prennent en compte les écarts entre les dotations allouées sur le Global (66 et 68, soit charges financières et dotation aux amortissements de l'année) et le réalisé du montant de ces deux comptes.

Ces sommes ont pour but d'être affectées aux contrats d'objectifs et d'investissements lorsque les écarts sont constatés en sens inverse.

Les pouvoirs publics autorisent certaines fois des provisions Fonds dédiés pour financer les indemnités de départ en retraite.

Dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens ESAT conclu avec la DDASS, une enveloppe (versée entre 2008 et 2012) de 974K€ a été accordée en vue d'apurer les déficits antérieurs. L'Association a pris la décision d'affecter cette subvention au financement de travaux dans les ESAT.

B - FAITS CARACTÉRISTIQUES de l'EXERCICE

B-1 : Evolution des Etablissements et Services

- Ouverture de foyer de Vie de Betton le 16 Juin 2008
- Signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens des 7 ESAT le 19 Décembre 2008
- Extension de 2 places de l'ESAT de BETTON
- Extension de 2 places de l'ESAT de l'HERMITAGE
- Extension de 1 place de l'ESAT de DOL
- Extension de 1 place de l'ESAT de REDON
- Extension de 4 places du SESSAD La Rive à REDON
- Extension de 6 places de l'IME le Triskell à BRUZ
- Extension de 5 places du SESSAD La Passagère à SAINT MALO
- Extension de 10 places du SESSAD Le Triskell à BRUZ
- Création de 12 places (service de proximité) au Foyer de l'HERMITAGE
- Diminution de 4 places de l'IME la Passagère
- Diminution 2 places d'internant au Foyer Argoat à PAIMPONT
- Réception de l'arrêté préfectoral portant autorisation de création de 40 places au Foyer de THORIGNE FOUILLARD

B-2 : La convention avec le Conseil Général

Au cours de l'exercice 2003, l'association avait conclu avec le Président du Conseil général une convention fixant de nouvelles règles quant aux budgets alloués à l'association pour les établissements et services de l'association relevant de la compétence du conseil général et sur les modalités de traitement des comptes administratifs de ces établissements.

La signature de cette convention avait pour effet de regrouper des établissements et services sous un même centre de ressources, de sorte que les services rattachés à ce centre de ressources se trouvent rattachés aux règles d'affectation des résultats : c'est ainsi que les SAVS qui étaient en gestion libre deviennent à compter de l'exercice 2003 rattachés à un centre de ressources qui est en gestion contrôlée et ils deviennent donc en gestion contrôlée et leurs résultats sont soumis à décision des autorités de contrôle et de financement.

Depuis 2005, cette convention se poursuit avec une non reprise des résultats.

Les résultats des foyers sont comptabilisés en gestion libre.

B-3 : Fiscalité

L'association a satisfait au questionnaire sur la fiscalité des associations et à cet effet a transmis ce questionnaire et les annexes complémentaires à la Direction des Services Fiscaux au 30 décembre 1999 pour vérifier si elle se trouvait assujettie aux nouvelles règles sur la fiscalité des associations.

L'association a reçu une réponse de l'Administration Fiscale faisant état que l'association ne relève pas, du fait de ses activités actuelles des dispositions spécifiques d'assujettissement, aux impôts commerciaux.

B-4 : Résultats de l'exercice

Les résultats de l'exercice sont détaillés ci-après :

En Gestion libre

Il est à noter que les résultats correspondant aux activités en gestion libre comprennent les résultats de l'activité Associative ainsi que les résultats des Foyers, des Sections Annexes de CAT et les résultats des ESAT production.

Par ailleurs, suite à la signature du CPOM ESAT, les budgets sociaux sont également présentés en gestion libre.

SIEGE et Centres Administratifs	**DEFICIT de**	**-62 K€**
Foyers (Compétence Conseil Général)	**DEFICIT de**	**-77 K€**
ESAT Budget social	**EXCEDENT de**	**+44 K€**
ESAT Production	**EXCEDENT de**	**+110 K€**
Sections Annexes de CAT	**DEFICIT de**	**- 34 K€**
Dotation aux amortissements - nouvelles règles de comptabilisation des actifs par composants (gestion libre)		**- 23 K€** *(1)*
Annulation subvention inter établissements		**+ 50 K€** *(1)*
Remboursement 1% logement		**+ 21 K€** *(1)*
soit un résultat global en gestion libre de	**EXCEDENT de**	**+ 29 K€**

En Gestion contrôlée

Il s'agit des résultats des établissements et services pour lesquels l'association a reçu un agrément des pouvoirs publics et pour lesquels elle est tenue de communiquer ses résultats à l'autorité de tarification pour agrément des comptes administratifs.

Ces résultats sont soumis à autorisation avant reprise des résultats selon les dispositions du décret 2003-10-10 (dispositions reprises dans le code de l'action sociale et des familles).

Les résultats des structures d'hébergement relevant de la compétence du conseil général sont en Gestion libre.

IME	**EXCEDENT de**	**25 K€**
Différence sur réalisation d'actifs :		**31 K€** *(1)*
Dotation aux amortissements - nouvelles règles de comptabilisation des actifs par composants (gestion contrôlée)		**- 129 K€** *(1)*
Reprise provision travaux		**+ 110 K€** *(1)*
Annulation des écritures reprise de résultat N-2		**+ 79 K€** *(1)*
soit un résultat global en gestion contrôlée de	**EXCEDENT de**	**+ 116 K€**

SOIT UN RESULTAT GLOBAL EXCEDENTAIRE de 145 K €

Cf tableaux détaillés pages suivantes.

(1) Ces montants correspondent aux écritures des retraitements entre les comptes des établissements et les comptes de l'Association.

C - NOTE EXPLICATIVE de CERTAINS POSTES de BILAN et de COMPTE DE RESULTAT

C-1 : Comptes de régularisation rattachés aux postes de créances et charges constatées d'avance

Les montants comptabilisés correspondent à des régularisations normales de fin d'exercice et n'ont pas d'importance significative.

C-2 : Comptes de régularisation rattachés aux postes de dettes et produits constatés d'avance

Les mêmes observations exposées ci-avant sont applicables à la présente rubrique.

C-3 : Tableau de mouvement des immobilisations

Montants en K€	Valeur brute au 31/12/2007	Acquisitions et apports	Cessions et mises hors service	Valeur brute au 31/12/2008
Immobilisations incorporelles	326	3	7	322
Immobilisations corporelles	71 286	4 140	793	74 633
Immobilisations financières	141	2	17	126
TOTAL IMMOBILISATIONS	**71 753**	**4 145**	**817**	**75 081**

Les principales acquisitions de l'exercice 2008 sont les suivantes :

- Fin de la construction du foyer de vie de BETTON
- Construction de la Résidence La Source à St JACQUES

C-4 : Tableau de mouvement des amortissements

Montants en K€	Amortissements au 31/12/2007	Dotations de l'exercice	Reprises ou diminutions afférentes à des éléments sortis	Amortissements au 31/12/2008
Amort. immobilisations incorporelles	242	37	19	260
Amort. immobilisations corporelles	32 828	3 627	728	35 727
Dépréciation immos financières	0		0	0
TOTAL AMORTISSEMENTS	**33 070**	**3 664**	**747**	**35 987**

C-5 : Etat des échéances des créances et des dettes

CREANCES (montants en K€)	Montant brut	Échéances jusqu'à un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	28	5	23
Autres créances	63	43	20
Total des créances de l'actif immobilisé	**91**	**48**	**43**
Créances de l'actif circulant			
Créances usagers et comptes rattachés	5 631	4 321	1 310
Autres créances	2 085	1 533	552
Total des créances de l'actif circulant	**7 716**	**5 854**	**1 862**
TOTAL DES CREANCES	**7 807**	**5 902**	**1 905**

DETTES (montants en K€)	Montant brut	Échéances jusqu'à un an	Échéances à plus d'un an et jusqu'à 5 ans	Montants à plus de 5 ans
Dettes financières				
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20 804	1 182	3 450	16 172
Emprunts et dettes financières divers	86	37	17	32
Total des dettes financières	**20 890**	**1 219**	**3 467**	**16 204**
Autres dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5	5		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 543	1 543		
Dettes fiscales et sociales	6 224	6 224		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	495	495		
Autres dettes	577	577		
Total des autres dettes	**8 844**	**8 844**		
TOTAL DES DETTES	**29 734**	**10 063**	**3 467**	**16 204**

C-6 : Tableau de passage des fonds propres

(montants en K€)	2007	Augment°	Diminut°	2008
Fonds Propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	8 921	159		9 080
Ecarts de réévaluation	0			0
Réserves	9 513	1 215		10 728
Report à nouveau	-3 073	-358	-275	-3 706
Résultat de l'exercice	-365	145	365	145
Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports	192			192
- Legs et donations	137			137
- Résultat sous contrôle de tiers financeur	0			0
- Report à nouveau sous contrôle de tiers financeur	973	-638	-256	79
Ecarts de réévaluation	0			0
Subventions d'investisst sur biens non renouvelables	2 832	295	-265	2 862
Provisions réglementées	1 287	249	-39	1 497
Droit des propriétaires				
TOTAL I	**20 417**	**1 067**	**-470**	**21 014**

De façon détaillée, le tableau de passage des reports à nouveau se présente comme suit :

(montants en K€)	Gestion libre	Gestion contrôlée	Total
Report à nouveau 31/12/2007	-3073	973	**-2100**
Affectation du résultat 2007 (1)	-340	-638	**-978**
Charges 2006 refusées par les financeurs	-18		**-18**
Affectation des reports à nouveau excédentaires en réserves pour invt	-531		**-531**
Reclassement charges refusées reprises dans le cadre du CPOM	256	-256	**-531**
Report à nouveau 31/12/2008	**-3 706**	**79**	**-4 158**

(1) Détail de l'affectation du résultat 2007 :	-365
Report à nouveau	*-978*
Excédents affectés à l'investissement	*613*
	-365

C-7 : Tableau des provisions et dépréciations

Montants en K€	2 007	dotations	reprises	reclasst	2 008
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges	43	242	-33		252
Provisions pour rémunérations des personnes handicapées (ESA	475	27			502
Autres provisions pour risques divers	730	15	-16		729
Provisions pour pensions et obligations similaires	0				0
Provisions pour grosses réparations	0				0
Autres provisions pour charges	217	96	-103	-108	102
Total des provisions pour risques et charges	**1 465**	**380**	**-152**	**-108**	**1 585**

Provisions pour dépréciation					
Provisions pour dépréciation des immobilisations	0				0
Provisions pour dépréciation des stocks	0				0
Provisions pour dépréciation des créances et cptes rattachés	1 326	3			1 329
Total des provisions pour dépréciation	**1 326**	**3**	**0**	**0**	**1 329**

C-8 : Tableau des fonds dédiés

Montants en K€	2 007	dotations	reprises	reclasst	2 008
Fonds dédiés	**2 882**	**1 214**	**-417**	**108**	**3 787**

D - ENGAGEMENTS HORS BILAN

D-1 : Dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunts auprès des établissements de crédit : sur un total de capital restant dû au 31 décembre 2008 de 20 609 K€, le montant garanti par des collectivités territoriales s'élève à 19 198 K€.

D-2 : Crédit bail

Néant

D-3 : Réservations de places : lits de fondation

En 2008, aucune convention n'a été signée pour une réservation de lits.

D-4 : Engagements liés aux départs en retraite

Dans le cadre de la convention collective, les salariés bénéficient lors de leur départ en retraite d'une indemnité. Les montants correspondants à ces indemnités s'élèvent à : 5 123 K€

Ce montant est partiellement couvert par des fonds dédiés à hauteur de : 495 K€

D- 5 : Legs CHANEL

Le 23 Avril 2003, l'association a reçu et accepté un legs de Madame CHANEL consistant en une maison à St BRIAC, à charge pour l'association d'y accueillir son fils, Jean-Yves, sa vie durant.

Les diverses études effectuées pour l'utilisation de cette maison comme lieu d'accueil pour personnes handicapées, dont le fils de la légataire, n'ont pu aboutir ni en 2003, du fait que les locaux n'étaient pas disponibles, ni en 2004 du fait de l'impossibilité d'organiser un fonctionnement de cette unité.

En 2005, M. Jean Yves CHANEL est décédé.

En 2006, l'association attendait la mise en oeuvre des dispositions testamentaires comportant un legs de residuo. Dans le cadre de ce legs de residuo figurait également une maison d'habitation sise à VERNOUILLET.

En 2007, la maison de St BRIAC a été vendue pour un montant de 680 K€ ainsi que du mobilier et un véhicule pour un total de 18 K€.

Des loyers ont également été perçus pour la maison de VERNOUILLET à hauteur de 12 K€ en 2007 et 15 K€ en 2008.

Le total des produits cumulés depuis 2007 s'élève donc à 725 K€.

En 2007, les ayants-droits ont assigné l'association en justice pour contester ce legs. Ce litige n'a pas connu d'évolution au cours de l'exercice.

En conséquence, le risque de reversement de ce legs est toujours provisionné au 31/12/2008 (725 K€).

D-6 : Droits individuels à formation

Au 31/12/2008, les droits acquis au titre du DIF s'élèvent à 16 082.67 heures.

D-7 : Instruments financiers

L'Association couvre partiellement ses emprunts à taux variable par l'intermédiaire de contrat de swaps signés au cours de l'exercice 2008 pour un nominal total de 10 M€.

Les effets de ces contrats débuteront en 2009.

E - AUTRES INFORMATIONS

E-1 : Valorisation des contributions volontaires

La valorisation des contributions volontaires de l'activité des bénévoles, ainsi que celle des membres :

- du conseil d'administration,
- des conseils de section

a donné lieu à une valorisation telle que mentionnée dans le tableau ci dessous :

PRODUITS		
Bénévolat		21 K€
Prestations en nature		
Dons en nature		
	Total	**21 K€**
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		21 K€
	Total	**21 K€**

E-2 : Plus-values latentes

Dans le cadre de la gestion de trésorerie, des placements bancaires sont effectués. A la clôture de l'exercice 2008, il n'existe pas de plus value latente sur ces placements financiers.

E-3 : Nombre de salariés de l'association

Le nombre de salariés de l'association est de :

953 en contrat à durée indéterminée représentant 843 Equivalent temps plein

F - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a pas d'événement postérieur à la clôture de l'exercice pouvant avoir une incidence sur le résultat à signaler.

TABLEAU DES RESULTATS

Etablissements et Services	2006	2007	2008
Vie Associative			
Siège ADAPEI	-31 316.87	41 713.87	-66 914.89
Section Rennes	9 458.00	3 765.03	-54 336.78
Section Saint-Malo	-5 979.72	8 831.53	8 393.95
Section Redon	27 957.10	6 503.37	3 938.40
Section Bain de Bretagne	6 957.79	617.52	959.90
Section Vitré	13 074.31	32 367.36	36 233.21
Colonie ADAPEI	8 673.63	25 660.01	9 956.78
Sous-Total 1	28 824.24	119 458.69	-61 769.43
IME			
IME Bain de Bretagne	-61 340.65	-60 910.87	-101 905.70
IME La Rive Redon	43 300.23	5 476.03	69 964.07
IME Le Baudrier	4 211.10	43 167.21	53 855.00
IME Le Triskell	-187 783.28	-207 861.94	-21 877.67
IME Vitré	3 536.66	9 179.64	-1 197.93
IME Saint-Malo	-28 778.87	-139 946.92	25 637.10
Sous-Total 2	-226 854.81	-350 896.85	24 474.87
ESAT BPAS			
ESAT Redon	378.43	-573.83	-3 145.04
ESAT Betton	-61 478.95	-106 158.29	-32 343.56
ESAT Cesson	-18 097.81	-5 276.30	123 446.75
ESAT L'Hermitage	-61 192.10	-141 230.34	-87 768.20
ESAT St Jacques	18 737.90	-27 568.30	64 134.88
ESAT Le Rheu	-4 975.61	-116 479.81	-4 657.48
ESAT Dol de Bretagne	-30 672.14	-41 069.50	-15 256.81
Sous-Total 3	-157 300.28	-438 356.37	44 410.54
Foyers			
Foyer Argoat Paimpont	43 690.98	29 136.80	-494.95
Foyer Redon	25 526.80	22 465.67	32 367.76
MAPAH Redon	67 175.21	36 776.59	2 950.55
SAVS REDON en Subventions	1 982.39	8 063.11	14 116.33
Centre d'habitat Les 2 Rivières	-74 166.35	-69 283.26	-70 019.37
Foyer La Vaunoise	15 361.26	-45 746.28	23 435.16
Résidence La Colline	-44 840.66	-31 435.12	18 818.99
Foyer L'hermine Dol	46 687.10	-14 808.90	1 972.76
Foyer La Grande Maison	74 889.84	90 289.50	-2 726.93
Résidence Le Marais	63 895.79	83 915.10	6 542.04
Foyer Le Clos Breton	-61 508.33	-53 978.91	-47 126.29
FAM VALLON	-33 389.32	-51 856.04	-73 929.86
Résidence Les Lilas	5 342.27	16 807.18	758.30
SAJ VITRE	-10 254.67	-18 466.41	-3 067.28
Logis La Poterie	-31 385.42	-51 463.51	19 242.95
Sous-Total 4	89 006.89	-49 584.48	-77 159.84
SACAT			
SACAT Redon	-29 608.20	-23 838.23	-8 661.12
SACAT Betton	-13 927.14	-13 483.69	17 519.88
SACAT Cesson	-12 911.78	-16 072.78	-13 656.82
SACAT Le Rheu	1 374.03	6 668.22	-14 003.17
SACAT L'Hermitage	-8 655.65	-5 714.42	-9 750.20
SACAT Dol	-8 835.97	17 673.27	-5 859.68
Sous total 5	-72 564.71	-34 767.63	-34 411.11
ESAT Budgets PRODUCTION			
ESAT REDON	79 026.67	105 248.60	116 952.74
ESAT BETTON	20 121.90	41 804.47	-32 905.35
ESAT CESSON	-43 472.14	177 891.61	67 596.28
ESAT l'HERMITAGE	10 408.98	18 471.86	-29 233.97
ESAT le RHEU	-65 281.72	-80 667.58	-62 962.52
ESAT St JACQUES	-46 824.54	-40 934.24	-17 727.06
ESAT DOL	78 711.07	97 026.51	67 989.33
Sous total 6	32 690.22	318 841.23	109 709.45
Centres Administratifs			
CAD RENNES			
CAD St MALO			
CAD REDON			0.00
Sous total 7	0.00	0.00	0.00
TOTAL GENERAL	-306 198.45	-435 305.41	5 254.48
Retraitements règlement CRC			
Amortissements des immobilisations	-151 916.00	-151 916.00	-151 916.00
Provision sur réalisation d'actifs	63 442.02	37 291.47	30 474.09
Provision pour travaux IME La Baratière	90 000.00		110 000.00
Provision sur CNR ESAT de Rennes	-185 000.00	185 000.00	
Annulation reprise de résultat N-2			79 888.12
Annulation subvention inter-établissements			50 000.00
Remboursements prêts 1% logement			21 372.65
RESULTAT GLOBAL	-489 672.43	-364 929.94	145 073.34